

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.02.2017

Page 1 sur 9

Indicateur de Phénolphtaléine

SECTION 1 : Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : Indicateur de Phénolphtaléine

Code produit : DUPH1803-T

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Produits chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant :

États-Unis

AquaPhoenix Scientific
860 Gitts Run Road
Hanover
PA 17331
(717) 632-1291

Fournisseur :

États-Unis

Dubois Chemicals Inc.
3630 East Kemper Rd
Cincinnati
OH 45241
(800) 438-2647

Ligne d'urgence :

États-Unis

Numéro de téléphone d'urgence (800) 255-3924

SECTION 2 : Identification de danger

Classification SGH :

Liquides inflammables, catégorie 2

Irritation des yeux, catégorie 2A

Toxicité spécifique pour l'organe cible - exposition unique, catégorie 3, système nerveux central

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mentions d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H225 Vapeur et liquide hautement inflammables.

H319 Provoque une grave irritation des yeux.

H336 Peut causer de la somnolence ou du vertige

Déclarations de mise en garde :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.

P233 Maintenir le contenant bien fermé.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.02.2017

Page 2 sur 9

Indicateur de Phénolphtaléine

- P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.
- P242 Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.
- P243 Prendre des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.
- P264 Bien se laver la peau après utilisation.
- P261 Éviter de respirer les poussières, les émanations, les gaz, les brouillards, les vapeurs, les aérosols.
- P303+P361+P353 If on skin (or hair): Immediately remove/take off all contaminated clothing. Rinse skin with water/shower.
- P370+P378 En cas d'incendie : Utiliser les agents recommandés dans la section 5 pour l'extinction.
- P305+P351+P338 En cas de contact avec les yeux : rincer prudemment avec de l'eau durant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer.
- P304+P340+P312 En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
- P405 Entreposer dans un endroit fermé à clé.
- P403+P233 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé.
- P501 Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

Dangers non classés par ailleurs : Aucun(e)

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 67-63-0	Isopropanol	20-39.3
Numéro CAS : 7732-18-5	Eau	>60.7
Numéro CAS : 77-09-8	Phénolphtaléine	0
Numéro CAS : 6359-83-7	Jaune 8 par mordantage	<100

Informations supplémentaires : Aucun(e)

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

Après inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable

Maintenir les voies ariennes non obstruées

Après un contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Après un contact avec les yeux :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.02.2017

Page 3 sur 9

Indicateur de Phénolphtaléine

Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes
Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage
Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude

Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche
Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser de l', une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool

Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs
Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à des sources d'inflammation lointaines et provoquer un retour de flamme
Ce liquide est volatile et peut générer une atmosphère explosive

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection
Voir Section 8

Précautions particulières :

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols
Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate
Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels
Méfiez-vous des vapeurs qui s'accumulent, elles peuvent former des concentrations explosives
Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des zones basses

Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.02.2017

Page 4 sur 9

Indicateur de Phénolphtaléine

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions

Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.

Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

Conserver le conteneur bien fermé.

Éloigner des sources d'inflammation : flammes ouvertes, surfaces chaudes, rayons directs du soleil, sources d'étincelles.

Entreposer dans un endroit fermé à clé.

Utiliser un conteneur approprié afin d'éviter une pollution de l'environnement.

Protéger contre le gel et les dommages matériels.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identificatio n	Concentration autorisée
ACGIH	Isopropanol	67-63-0	ACGIH VLS LECT : 400 ppm
	Isopropanol	67-63-0	ACGIH VLS MPT : 200 ppm
NIOSH	Isopropanol	67-63-0	DIVS de NIOSH : 2.000 ppm
	Isopropanol	67-63-0	NIOSH LECT 500 ppm, 1.225 mg/m ³
	Isopropanol	67-63-0	NIOSH MPT 400 ppm, 980 mg/m ³
United States (OSHA)	Isopropanol	67-63-0	OSHA LEP MPT 400 ppm, 980 mg/m ³

Valeurs limites biologiques :

Substance	Identificatio n	Déterminan t	Temps d'échantillonnag e	Limites autorisées
Isopropanol	67-63-0	Acétone	Fin du quart de travail à la fin de la semaine de travail.	40 mg/L

Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.02.2017

Page 5 sur 9

Indicateur de Phénolphtaléine

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Utiliser un équipement anti-explosion.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Protection respiratoire :

Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

Mesures générales d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Liquide clair et incolore
Odeur :	Alcool doux
Seuil d'odeur :	Non déterminé ou non disponible
Valeur pH :	8,0 à 8,2
Point de fusion / point de congélation :	Inférieure à -88°C
Point/intervalle d'ébullition :	Environ 82 °C
Point d'éclair :	Approximativement 13°C (Isopropanol)
Taux d'évaporation :	2,88
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Inflammable
Limite d'explosion supérieure :	12.7%
Limite d'explosion inférieure :	2%
Pression de vapeur :	40 mm Hg
Densité de vapeur :	2,1
Densité :	Non déterminé ou non disponible
Densité relative :	0,85 à 0,95
Solubilités :	Non déterminé ou non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	log pow : 0,05
Température d'autoinflammation :	Environ 398 °C
Température de décomposition :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité dynamique :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité cinématique :	Non déterminé ou non disponible
Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible

Informations supplémentaires

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.02.2017

Page 6 sur 9

Indicateur de Phénohphtaléine

Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Conditions à éviter :

Chaleur excessive, source d'inflammation ou flammes.

Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Domages/irritations oculaires sévères

Évaluation : Provoque une grave irritation des yeux

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Isopropanol	Provoque une grave irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Espèce	Résultat
Phénohphtaléine	Phénohphtaléine	Peut provoquer le cancer.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC)

Nom	Classification
Isopropanol	Groupe 3 - Non classable quant à sa cancérogénicité pour l'homme
Phénohphtaléine	Groupe 2B - Potentiellement cancérigène pour les humains

Programme national de toxicologie (PNT) :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.02.2017

Page 7 sur 9

Indicateur de Phénołphtaléine

Nom	Classification
Phénołphtaléine	On peut anticiper raisonnablement que le produit est cancérogènes pour les humains.

Mutagenicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Phénołphtaléine	Soupçonné provoquer des anomalies génétiques.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Phénołphtaléine	Risque de causer des dommages au niveau de la fertilité ou du foetus.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation : Peut causer la somnolence ou vertiges

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Isopropanol	Toxicité spécifique de l'organe cible, exposition unique - Peut causer de la somnolence ou du vertige

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables : Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques : Aucune donnée disponible.

Autres informations : Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique (à long terme)

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.02.2017

Page 8 sur 9

Indicateur de Phénolphtaléine

Persistance et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.


SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :


Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables (US 40CFR262.11)

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	UN1993
Nom d'expédition approprié UN	Liquide inflammable, N.S.A. (Solution Isopropanol)
Classe(s) de danger UN pour le transport	3 
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	UN1993
Nom d'expédition approprié UN	Liquide inflammable, N.S.A. (Solution Isopropanol)
Classe(s) de danger UN pour le transport	3 
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	UN1993
Nom d'expédition approprié UN	Liquide inflammable, N.S.A. (Solution Isopropanol)


Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.02.2017

Page 9 sur 9

Indicateur de Phénolphtaléine

Classe(s) de danger UN pour le transport	3	
Groupe d'emballage	II	
Risques environnementaux	Aucun(e)	
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)	

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC		
Nom en vrac	Aucun(e)	
Type de navire	Aucun(e)	
Catégorie de pollution	Aucun(e)	

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) :

67-63-0	Isopropanol	répertorié
7732-18-5	Eau	répertorié
77-09-8	Phénolphtaléine	répertorié
6359-83-7	Jaune 8 par mordantage	répertorié

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA : 1-2-0

HMIS : 1-2-0

Date de préparation initiale : 05.02.2017

Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit